

Moulins, le 31 Octobre 1999



ASSEMBLEES GENERALES 1999

Les FARFADETS de Pyrôme

45, Rue des Meuniers
MOULINS
79700 MAULEON

☎ 05.49.72.21.95 (Genevieve)
☎ 02.41.70.08.49 (Marie-Jeanne)

Association BETHANIE

63, allée de Touraine
59650 VILLENEUVE D'ASQ

☎ 03.20.91.47.22 (Michel)

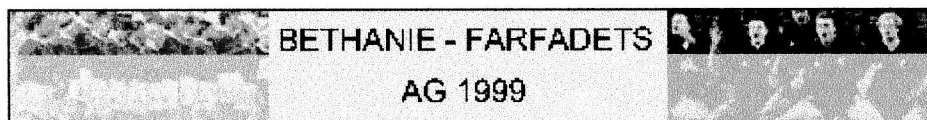
Les Assemblées Générales des Associations Béthanie et Farfadets de Pyrôme ont eu lieu dans la salle municipale de Moulins le 31 octobre 1999.

Présents: Marie-Claude Darde, Marie-Jeanne Lheureux, Gwenaël Hervé, Monique et Yves Billaud, Franck Billeau, Lea Eas, Norbert Bottet (Nono) et sa maman Louissette Bottet, Marius Lancia, Josiane et Michel Auville, Annick Terrien, Geneviève Lheureux, Danièle Cheynoux, Chantal Giroutx, Jacqueline Durand, Michel Dufay, Geneviève Durupt, Marie-Noëlle Bodet, Claire Pignet, M.Christine Lietron, Pierre Leflon, Chantal Nauleau, Paulette Le Dréau.

Mot du Président de Béthanie (Michel Auville)

Avec un peu de retard sur l'horaire prévu, la parole du coup d'envoi est donnée au président de Béthanie. Michel rassure tout de suite les personnes présentes, dont le nombre est au delà des 22 : Anne-Claire, l'une des filles de la famille Arcade, qui, bien que ne désespérant pas, doit encore se contenter en famille du jeu à 13 (avec ses parents et ses 10 frères et soeurs), viendra nous tenir au courant du score à la mi-temps du match France-All Blacks.

Tout le monde est rassuré et Michel finit par dire en levant les bras au ciel : haka y aller pour l'Assemblée Générale 1999 !



Avec cette belle introduction, Michel poursuit en rappelant les dernières actions de Béthanie sur la confection du livre de Papy. Il rappelle l'importance de notre regroupement 1999 et toutes les questions qui se posent suite à la fermeture du lieu de vie de Moulins après 14 années.

La parole est donnée à Annick Terrien ; Patrick Lesca (Titoyo) nous a tous durement plaqués le 10 juillet. Annick nous relit le texte « Tenir Bon » retrouvé sur l'ordinateur de Patrick et qui a été lu lors à sa sépulture. Une lettre circule pour Colette, Damien et Grégory à qui nous pensons très fort en cette assemblée générale.

Bilan Moral des Farfadets

Notre capitaine, Alain Duchesnay, est resté à l'infirmerie. Il n'a pas pu faire le déplacement jusqu'à Moulins pour cause de santé. Gwenaël Hervé reprend la parole de volée et la passe ensuite très vite à Marie-Jeanne pour retracer les épisodes du déménagement. Celui-ci s'est très bien déroulé de façon étalée tout au long du mois de juillet. Beaucoup de personnes sont passées à Moulins tout au long du mois. Tout le monde a mêlé les mains à la patte.

Marie-Jeanne nous touche aussi un mot des problèmes financiers de Marius qui a quelques difficultés à financer son nouveau fauteuil roulant.

Bilan Financier et vente de la Maison

Marie-Jeanne présente les comptes qui font état d'un solde positif aujourd'hui de 15635 F. (tenant compte des dettes et recettes encore à payer ou à rentrer)

La vente de la maison focalise les préoccupations financières du moment. Il y a eu un certain nombre de frais imprévus, à l'issue de la vente, notamment des frais de traitement de la charpente contre des Capricornes. Ces frais se sont montés à 29563F.

Les Farfadets ont occupé la maison 14 ans sur les 50 prévus initialement. La société immobilière du Poitou, qui gère les biens de l'évêché et à qui appartenait la maison de Moulins, a souhaité récupérer 14/50^{ème} de la vente de la maison pour les attribuer à des Associations de son choix. Les Associations retenues seraient l'Hospitalité du Poitou, la Paroisse de Moulins, l'ADAPEI et ADIFAS. Le montant exact de la somme attribuée aux Farfadets de Pyrôme doit encore être discuté en conseil d'administration de l'association immobilière du Poitou.

Le camion

Il a été prévu de donner l'usage du camion à la maison de retraite. Un accord est à créer avec le CDAS de Mauléon. Il faudrait pouvoir donner le camion tout en se préservant la possibilité de l'utiliser quand on en a besoin. Un accord écrit, pas si simple à bien cadrer, reste à établir et à signer.

Interruption de Anne Claire. C'est la mi-temps : France 17 - All Blacks 10... Rien n'est perdu pour le futur...

Avenir des Farfadets

Gwenaël fait un rapide bilan du retour des questionnaires : sur plus de 200 questionnaires expédiés, avec une enveloppe timbrée pour le retour, 65 ont été reçus. 17 ne souhaitent plus recevoir de nouvelles. 48 souhaitent continuer à en recevoir. Parmi les propositions d'activités, on peut noter : Camps d'été, WE détente, camps informatiques,...

Aucune nouvelle personne ne désire prendre part au conseil d'administration. Très peu d'idées sont proposées comme nouveau nom des associations Béthanie-Farfadets qui pourraient fusionner.

Ces quelques données permettent de lancer le débat sur l'avenir des Farfadets. Quelles idées pour la suite des activités ? Avec qui ? Pour quoi faire ?

Au cours du débat, l'idée suivante est défendue par Pierre Leflon: Il ne paraît pas opportun, dans la conjoncture actuelle, de créer une fusion Farfadets-Béthanie, une fusion étant toujours considérée au niveau de la Préfecture comme une création.

L'association des Farfadets de Pyrôme est une émanation de Béthanie. D'ailleurs, les statuts des deux associations sont identiques à un article prêt. Historiquement, toutes les maisons d'accueil « filles » de Béthanie se sont organisées autour de leur propre association.

La fermeture de la maison de Moulins peut s'accompagner logiquement de la dissolution de son association. En décidant sa dissolution, les Farfadets peuvent redonner la main à Béthanie, notamment pour la gestion des reliquats financiers.

Béthanie continue à développer ses objectifs de développement et d'aide qui sont les siens (organisations camps vacances valides-handicapés, WE, financement divers fauteuils, développement relations adultes-handicapés,etc...)

Il est décidé de voter à bulletin secret sur le mandat à donner au futur CA des Farfadets. La proposition de mandat du futur CA, sur lequel nous votons à bulletin secret, est de :

- Epurer la situation financière (Avec l'aide éventuelle d'un commissaire aux comptes),
- Dissoudre l'Association des Farfadets,
- Désigner Béthanie comme association bénéficiaire du reliquat d'actif.

Les résultats du vote donne un OUI à l'unanimité (59 voix sur 59, y compris les pouvoirs).

L'ancien CA 1998 (sauf Jeannine Piriou et Joseph Charrier démissionnaires en cours d'année et Alain Duchesnay) accepte de repartir et de prendre en charge ce nouveau mandat. Il s'agit de Genevieve Durupt, Marius Lancia, Marie-Jeanne Lheureux, Gwenaël Hervé, Michel Dufay, Marie-Noëlle Bodet, Jacqueline Durand, Marie-Claude Darde, Léa Eas, Chantal Giroux. Gwenaël Hervé accepte le poste de Président et Marie-Noëlle Bodet le poste de trésorière (avec le soutien de Marie-Jeanne en seconde ligne).

Béthanie renouvelle son nouveau CA :

Michel Auville, M.J.Lheureux, M.C. Darde, Michel Dufay, Pierre Leflon, Louisette Bottet et Isabelle Drouffe sont les nouveaux membres élus.. et nouveaux piliers.

Fin de l'Assemblée Générale et dernière interruption de Anne Claire. France 43 - All Blacks 31.

Haka c'est une bonne fin d'Assemblée Générale !

Gwenaël Hervé lit les deux mots préparés par Marius et Jeannine: Marius et Jeannine s'expriment tous les deux sur les choses difficiles ou douloureuses à vivre pour eux.

"Très heureuse au début, l'ambiance et les relations avec moi se sont un peu dégradées au fil du temps..." Préoccupée par son avenir, Jeannine souhaite encore passer des moments de bonheur dans sa vie et espère trouver un nouveau lieu et de nouvelles personnes pour s'occuper de ses affaires.

Marius exprime quant à lui sa vexation quand Marie-Jeanne crie un peu fort sur lui.

Sihame Etthari lit un mot à son tour: Sihame Etthari est aux Farfadets depuis un an et demi. "Bien que j'aie eu du mal à m'accoutumer à une deuxième vie de famille, j'ai découvert ce qu'était le partage, le fait de donner et de recevoir... J'ai découvert que chacun avait son caractère, ses opinions et pour coordonner tout ça il faut de la patience et parfois faire des concessions..."

"Pour les cinq mois qui restent, j'espère que l'ambiance sera moins tendue même si je sais que chacun est inquiet pour son avenir. Merci pour ce que Marie-Jeanne et Geneviève m'ont offert et aussi de m'avoir écoutée."

Sylvette Carcaud, présente depuis un an, nous dit, quant à elle, qu'elle n'a jamais l'impression de travailler.

Michèle Fièvre travaille 22 heures par mois avec l'ADMR. Elle a aussi fait des camps 2 ans avec Jeannine et Marius. Elle exprime sa joie de venir travailler aux Farfadets.

Geneviève et Marie-Jeanne s'expriment sur la qualité exceptionnelle de l'équipe actuelle.

La parole est donnée à des personnes externes qui témoignent de leurs actions et activités : Marie-France Healy a créé une association en 1981 qui est une structure d'accueil pour personnes handicapées mentales, Arc-en-ciel.

Elle s'occupe par ailleurs d'une maison d'accueil à Cadebaud à 25 km de Clermont Ferrand Le hameau a une capacité d'accueil de 40 places. Ouverte en priorité aux handicapés, il se veut un lieu d'ouverture et d'intégration. Divers groupes y sont donc accueillis, scouts, mariages... Etc..

Marie-France se mobilise actuellement contre une carrière à 250m dont le fort passage de camions menace la tranquillité du hameau.

Fanette et Joël témoignent de la vie actuelle à Boesset. Fanette et Joël sont à Boesset depuis 9 ans et ont actuellement beaucoup d'aménagements à payer pour une remise aux normes de sécurité de la maison.

Marie-Claude nous parle de ses déboires de famille d'accueil où elle a moult difficultés pour se faire payer. Elle attend souvent plus de 10 mois avant d'être payée... quand elle est payée...

Elections

Le CA actuel se représente.

Soirée festive "Les Joyeux Vendéens du Boupère"

Les joyeux Vendéens du Boupère produisent une très belle prestation de danses folkloriques vendéennes.

Les Farfadets s'en vont (Le courrier de l'ouest)

4

Les Farfadets de Pyrôme et Béthanie ont tenu, récemment, leurs assemblées générales ensemble à Moulins, en présence de Geneviève Durupt et Marie-Jeanne Lheureux, animatrices depuis l'origine des Farfadets de Pyrôme. Le lieu de vie de Moulins fermera au printemps 1999. Les deux associations continueront d'autres activités.

Valides et handicapés ont voulu, cependant, donner une ambiance de fête à ce rassemblement. Ils avaient invité les habitants de Moulins et les bénévoles concernés à une soirée animée par le groupe folklorique « Les Joyeux Vendéens du Boupère » danseurs et musiciens.

Petits lutins à l'esprit follet, les Farfadets font partie de la légende des rochers de Pyrôme, un site proche du bourg de Moulins.

Afin d'établir un lieu où se partage la vie entre handicapés et valides, ces personnes avaient créé une association, siégeant à Moulins depuis 1985. Elle avait pour nom Les Farfadets de Pyrôme. Avant de venir



Le groupe folklorique « Les Joyeux Vendéens du Boupère » ont animé la soirée.

s'établir au n° 45 de la rue des Meuniers, l'association avait œuvré à Cholet. Elle accueillait d'abord temporairement puis, à partir d'avril 1987, à plein

temps. Aux trois ou quatre handicapés présents en permanence, venaient s'ajouter six ou sept autres en période de vacances. Les Farfadets de

Pyrôme collaboraient avec une association identique Béthanie, dont le siège se trouve à Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord.

MOULINS

(La Nouvelle République)

Les Farfadets ferment leur porte

Pour établir un lieu où se retrouvent handicapés et valides, des personnes avaient créé une association siégeant à Moulins, en 1985. Elle avait pour nom « Les Farfadets de Pyrôme ». Avant de s'établir au n° 45 de la rue des Meuniers, l'association avait œuvré à Cholet. Elle accueillait d'abord temporairement, puis à plein temps, à partir d'avril 87, trois ou quatre handicapés auxquels s'ajoutaient six ou sept autres en période de va-

cances. Les Farfadets de Pyrôme collaborent avec une association identique, « Béthanie » qui siège à Villeneuve-d'Ascq.

Les deux groupes ont tenu récemment une assemblée générale commune à Moulins, autour de Geneviève Durupt et Marie-Jeanne Lheureux, animatrices depuis l'origine des Farfadets de Pyrôme. Il a été décidé la fermeture du lieu de vie de Moulins, au printemps 1999. Les deux associations

continuent toutefois pour d'autres activités et valides et handicapés ont voulu donner une ambiance de fête à ce rassemblement. Ils avaient invité les habitants de Moulins et les bénévoles concernés, à une soirée animée par la troupe folklorique « Les Joyeux Vendéens du Boupère », danseurs et musiciens.



Danseurs et musiciens ont clôturé l'assemblée générale